



PREFECTURE DES COTES D'ARMOR

DIRECTION DES RELATIONS
AVEC LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Communes de Plumieux et Saint Etienne du Gué de l'Isle.

Par arrêté préfectoral du **25 JUL 2018**, les habitants de Plumieux, Saint-Etienne-du-Gué-de-L'Isle, Coëtlogon, Plémet, La Ferrière, Saint-Barnabé, La Chèze, Le Cambout, La Trinité Porhoet, Mohon, Les Forges, Bréhan et Rohan pour les départements des Côtes d'Armor et du Morbihan, sont prévenus qu'en application du code de l'environnement, une enquête publique va être ouverte, d'une durée de 33 jours, du **lundi 27 août 2018 à 9h00 au vendredi 28 septembre 2018 à 17h30**, concernant la demande d'autorisation unique présentée par la SARL Keranna Energies dont le siège social est situé 50 Ter rue de Malte 75011 PARIS, en vue de la création d'un parc éolien de 5 éoliennes et d'un poste de livraison sur les communes de Plumieux et Saint Etienne du Gué de l'Isle, site de Keranna.

Un exemplaire du dossier comprenant les différentes pièces et documents relatifs au projet et notamment une étude d'impact, sera déposé du lundi 27 août 2018 au vendredi 28 septembre 2018 en mairies de Plumieux (siège de l'enquête) et Saint Etienne du Gué de l'Isle, où le public pourra en prendre connaissance et formuler ses observations sur le registre ouvert à cet effet aux jours et horaires d'ouverture, soit :

Mairie de PLUMIEUX (9 Rue du Porhoët, 22210 Plumieux) :

- lundi et vendredi de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
- mardi mercredi de 08h30 à 12h30
- samedi 9h00 à 12h00.

Mairie de ST ETIENNE DU GUE DE L ISLE (9 impasse de la Mairie 22210 Saint-Étienne-du-Gué-de-l'Isle) :

- mardi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h00
- jeudi de 9h00 à 12h00
- vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h00.

Pendant la durée de l'enquête, du **lundi 27 août 2018 à 9h00 au vendredi 28 septembre 2018 à 17h30**, le public pourra adresser toute correspondance relative à ce dossier à l'attention du commissaire enquêteur en mairie de Plumieux (9 Rue du Porhoët, 22210 Plumieux), ou à la préfecture des Côtes-d'Armor – bureau du développement durable – BP 2370 – Place du Général de Gaulle – 22023 Saint Briec Cedex, (par courrier électronique à l'adresse suivante et en précisant l'objet de l'enquête publique : pref-enquetes-publiques@cotes-darmor.gouv.fr).

Ces contributions reçues par messagerie électronique seront accessibles sur le site internet de la préfecture : <http://cotes-darmor.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/Installations-classées-industrielles/Enquêtes-publiques>.

Un avis au public sera affiché par les soins du pétitionnaire sur le site d'implantation du projet et par les soins du maire, dans les mairies de Plumieux, Saint-Etienne-du-Gué-de-L'Isle, Coëtlogon, Plémet, La Ferrière, Saint-Barnabé, La Chèze, Le Cambout, La Trinité Porhoet, Mohon, Les Forges, Bréhan et Rohan, quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci (soit le samedi 11 août 2018 **au plus tard**). Ces communes sont concernées par le rayon d'affichage de 6 km.

L'enquête sera également annoncée, quinze jours avant son ouverture soit le 11 août 2018 au plus tard, et rappelée dans les huit premiers jours de celle-ci, au frais du pétitionnaire, dans les journaux « Ouest-France » et « Le Télégramme » des départements des Côtes d'Armor et du Morbihan.

Monsieur Claude BELLEC, commandant de police en retraite a été désigné par le président du Tribunal administratif pour remplir les fonctions de commissaire enquêteur. Monsieur BELLEC a qualité pour recevoir les observations, propositions et contre-propositions qui pourraient être formulées pendant la durée de l'enquête sur le projet et sera présent, à cet effet aux mairies de :

Plumieux les :

Dates de permanences	Horaires de permanence
lundi 27 août 2018	de 9h00 à 12h00
lundi 3 septembre 2018	de 14h00 à 17h30
samedi 15 septembre 2018	de 9h00 à 12h00
vendredi 28 septembre 2018	de 14h00 à 17h30

Saint-Etienne-du-Gué-de-L'Isle le :

Date de permanence	Horaires de permanence
jeudi 20 septembre 2018	de 9h00 à 12h00

Par ailleurs, des informations relatives au dossier de demande d'autorisation unique et à l'enquête (résumé non technique de l'étude d'impact, note de présentation non technique du projet, avis de la mission régionale d'autorité environnementale, etc...) sont consultables sur le site Internet de la préfecture à l'adresse suivante : <http://cotes-darmor.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/Installations-classees-industrielles/Enquetes-publiques>.

Toute information peut être demandée auprès de Monsieur Le Gonidec, responsable du projet, e-mail : commercial@quenea.com – tel. : 02 98 93 31 00 - dont le siège social est situé 50 Ter rue de Malte - 75011 PARIS.

L'enquête sera close par le commissaire enquêteur qui établira un rapport et ses conclusions motivées. A l'issue de l'enquête, toute personne intéressée pourra prendre connaissance, à la Préfecture des Côtes d'Armor – direction des relations avec les collectivités territoriales – bureau du développement durable et à la mairie de Plumieux, du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur. Ces éléments seront également publiés sur le site internet de la préfecture des Côtes d'Armor, pour une durée d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

La demande d'autorisation d'exploiter fera l'objet d'une décision prise par arrêté préfectoral (autorisation ou refus).